Parcours: DISCOVERY

Module: Freelance

Projet 1 - Initiation au Freelancing

IV.1 - Personal branding

- -Je me suis formé au rédaction web suite à une expérience dans le secteur Offshore, j'ai décidé de me lancer mais sans vraiment savoir par où commencer, alors une formation d'une journée m'a un peu mis sur la route. Cependant je ne me retrouvais pas vraiment dans la rédaction par faute de manque d'inspiration, des fautes d'orthographe et l'incapacité à marier les mots corrects, les syntaxes mais surtout la grammaire, alors je n'ai pas pu faire une carrière dans la rédaction à cause de tout cela. Il y a un mois, un ami m'en a parlé et je souhaite me relancer et me former, alors je reprends la lecture lentement mais surement, et je dois lui rendre un résumé de mon livre préféré ; alors je m'y mets jusqu'à présent. Dans trois mois, j'espère que j'avance dans la bonne voie et j'irai parfaire l'art de l'écriture en me formant. Dans cinq ans, je me vois en tant que rédactrice et Copywriter multilingues, je l'espère vraiment.
- -Tout d'abord je crois que je suis forte en générant des idées, mais les moyens de les exprimer laisse à désirer. Je suis un pro de l'internet, je veux obtenir une information, je l'obtiens, alors je peux renforcer la langue française et lire beaucoup de livre pour trouver mon style.
- Je peux consacrer du temps à la rédaction pour environ 5 heures par semaines
- Pour une débutante, j'estime recevoir 10 pour un article de 200 mots sur textbroker.
- J'adore la science et la technologie alors je pense que je n'aurais pas trop de difficulté à aborder le sujet. J'aimerai plutôt travailler avec des clients qui travaillent dans le digital.
- Puisqu'on vit actuellement dans l'ère de la technologie, c'est devenu indissociable à notre quotidien, en ce moment je travaille en tant que travailleur indépendant et je suis passionnée du Tech, alors je souhaite entreprendre dans le domaine, devenir une référence pour les jeunes filles et jeunes femmes qui aspirent à devenir des femmes digitales. Dans 5 ans je pense que mon startup connaîtra de grands succès dans le domaine du digital.
- Je serai à la tête d'une startup de l'Ed Tech destiné uniquement pour les jeunes filles, et d'une organisation à but non lucratif qui ouvre pour l'éducation des enfants.

IV.3 - Statut freelance dans votre pays

Le choix de la forme juridique doit donc se faire en fonction de l'activité, du modèle économique, les possibilités d'expansions de nos activités et en fonction des moyens à notre disposition à la formalisation. Un Freelancer est une personne qui exerce des activités hors de l'entreprise, et dépend des tâches rémunérées, de ce fait, on doit enregistrer notre activité, et le statut est l'El ou Entreprise Individuelle. Il existe plusieurs régimes :

STATUTS	AVANTAGES	INCONVENIENTS
Les sociétés à responsabilité limitée (SARL) avec au minimum deux associés et au capital minimum de 2 millions d'ariary	Souplesse du régime fiscal : option possible entre IS et IR, possibilité de reporter le déficit sur les exercices suivants + SARL de famille	Protection sociale plus faible du gérant majoritaire
Les SARL unipersonnelles, au capital minimum d'un million d'ariary	La responsabilité du créateur d'entreprise est limitée à la hauteur de ses apports en cas de non-paiement des créanciers	Par rapport à une entreprise individuelle ou même une Entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL), le fonctionnement d'une SARL Unipersonnelle impose une certaine gestion plus lourde
Les sociétés anonymes (SA), avec un ou deux associés et au capital minimum d'un million d'ariary	Une responsabilité des actionnaires limitée aux apports. Une crédibilité accrue à l'égard des partenaires (fournisseurs, clients, banquiers) Une structure évolutive et adaptable. une transmission facilitée des actions	La SA est une structure beaucoup trop lourde pour les petites et moyennes entreprises

L'entreprise individuelle (EURL), dont l'effectif personnel est limité à une seule personne.

Il n'y a pas de capital minimum exigé pour créer une EURL. L'EURL est une société qui peut être constituée facilement, puisqu'elle ne compte qu'un seul associé. En choisissant cette structure juridique unipersonnelle, vous n'aurez donc pas à prévoir de pacte entre associés.

Le régime social du gérant associé: Affiliation au régime des travailleurs non-salariés risque que ce régime ne soit pas toujours adapté, en termes de retraite notamment

Deux options se présentent si on choisit EURL :

L'impôt sur le revenu (IR) : il s'agit du régime d'imposition par défaut de l'EURL. Sans démarche particulière, l'associé unique verra donc ses bénéfices nets imposés à l'IR. Il sera alors personnellement imposé.

L'impôt sur les sociétés (IS) : dans ce cas, c'est l'EURL elle-même, et non l'associé unique, qui est imposée en fonction des bénéfices réalisés.

Moi personnellement, j'enregistre mes activités dans le régime par défaut de l'EURL car les revenus ne dépassent pas encore les 20.000.000 d'Ariary.

Sources:

https://www.capital.fr/votre-carriere/sarl-unipersonnelle-caracteristiques-avantages-et-inconvenients-1402639#:~:text=SARL%20Unipersonnelle%20%3A%20avantages%20et%20inconv%C3%A9nients&te xt=Le%20patrimoine%20personnel%20de%20l,associ%C3%A9%20n'est%20plus%20limit%C3%A9e

https://www.simplitoo.fr/entreprendre-simplement/creer-son-entreprise/eurl/avantages-inconvenients-eurl#f4601e49.

https://www.studiosifaka.org/articles/lifestyle/item/3338-travailler-en-tant-que-freelance-en-ligne-les-etapes-cles-avant-de-commencer.html

https://www.lecoindesentrepreneurs.fr/sa-avantages-et-inconvenients/